



ASSOCIATION CANTONALE VAUDOISE DES TIREURS VÉTÉRANS

Francis ROSSI, Président
Route de Lausanne 22, 1303 Penthaz

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE Samedi 2 février 2019 Salle des Fêtes, Baulmes

PRÉSIDENCE : Francis ROSSI, Président

L'assemblée de ce jour a été dûment convoquée selon l'article 14 des statuts. Aucune proposition de modification de l'ordre du jour n'étant parvenue et, valablement constituée, elle est à même de délibérer.

SOUHAITS DE BIENVENUE

Le président exprime son sentiment de fierté après trois années à la tête de notre association, et souhaite à toutes et tous la plus cordiale des bienvenues en cette Salle des Fêtes de Baulmes. Francis ROSSI a l'insigne honneur et le privilège de présider notre association et déclare ouverte la 108^{ème} assemblée générale. Il tient à remercier les membres de leur nombreuse présence et salue tout particulièrement la présence de nombreux invités :

Nos Présidents d'honneur MM. Willy DURUZ et Michel TALON, ainsi que Jean-Pierre KUNZ, vice-président de l'Association suisse des tireurs vétérans, Monsieur Louis-Olivier ROULET, conseiller municipal de Baulmes.

Nos membres d'honneur : Louis-Robert PILET, André GROGNOZ, Didier AMY, Joseph SAVONA, Gilbert PAHUD, Charles RÜCHTY, René MARTIN, Francis FAVRE et Marcel TURRIAN.

Les représentants des associations amies : Alfred TISSOT pour la SVC, Patrick TERRY, abbé-président de la FAV, Jacques DESSEMONTET, président de l'ASVTS, Claude PERRET, président de l'AVVTS, Raymond FUCHS, Président de l'ATVB et Gilbert FRIEDLI, président de l'USTL.

Un merci particulier à René MARTIN qui a accepté, une fois de plus, de relater nos débats pour le journal des Vétérans ainsi que le Tir suisse.

Le président souhaite également la bienvenue aux nouveaux membres qui, pour la première fois, participent à nos débats. Il leur souhaite beaucoup de plaisir à participer aux activités de notre Association.

Personnes excusées : 51 membres ont pris la peine de s'excuser de ne pouvoir participer à notre assemblée. Parmi ceux-ci nos membres d'honneur Benjamin MARGUERAT, Dyonis MARET, Jean-Michel PELLEGRINO et André ALLAMAN.

Tous ces membres nous souhaitent des débats fructueux et sereins, ainsi qu'une belle journée accompagnée de bons moments d'amitié.

Nous avons une pensée toute particulière pour les membres retenus par la maladie, à qui nous adressons nos vœux de prompt et complet rétablissement.

Le secrétaire Bernard SEYDOUX désigne 2 scrutateurs. Walter KALTENRIEDER et Isabelle MAQUELIN acceptent ce mandat.

L'assemblée se lève et entonne le 1^{er} couplet de « Tout simplement ».

COMMUNICATIONS DU COMITÉ

Francis ROSSI aborde le sujet de la nouvelle loi sur les armes et adresse un grand merci à toutes et tous qui ont signé le référendum. 120'000 signatures sur 50'000 nécessaires représentent un joli succès, mais attention, nous avons gagné une bataille mais pas encore la guerre. La votation devrait avoir lieu le 19 mai prochain, et c'est à partir de maintenant que nous devons convaincre familles, collègues, connaissances et amis de voter contre cette nouvelle loi. A nous de faire entendre notre voix. Le président compte sur nous.

À l'issue de l'assemblée nous sommes invités à partager l'apéritif en grande partie offert par la Municipalité de Baulmes, que nous remercions chaleureusement pour son geste généreux.

La prochaine assemblée générale se déroulera le samedi 1^{er} février 2020 à Morges.

Francis ROSSI adresse un merci tout particulier à la société de tir « Misterdam », emmenée par son président Michel BULLER, pour le précieux coup de main nous permettant d'être à l'aise en ce lieu. Grand merci aussi à la Municipalité de Baulmes pour son accueil et, afin de mieux connaître la commune hôte, la parole est donnée à Monsieur Louis-Olivier ROULET, municipal. Celui-ci présente la localité, peuplée de 1'045 âmes, cité très pentue puisque située entre 630 m. à la gare et 1'559 m. au sommet des Aiguilles de Baulmes. La localité compte de nombreux commerces, vit de l'agriculture et de l'artisanat, et exploite 1'300 hectares de forêts. De nombreuses curiosités locales reconnues (sentier des Géants, parcours didactique accessible en mobilité réduite, etc.) et activités multiples complètent l'attrait touristique. Afin de se repérer, il suffit de regarder en direction du Jura, au nord-ouest. Baulmes se situe aux pieds de deux grandes bandes d'éboulis appelées « les Rapilles », et elles se voient de loin.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AG 2018, À CORCELLES/PAYERNE

Après vérification, le PV de la 107^{ème} assemblée générale du 3 février 2018 à Corcelles-près-Payerne a été dûment approuvé par le comité lors de sa séance du 12 mars. Sa lecture n'est pas demandée et il est adopté à l'unanimité.

HOMMAGE AUX DISPARUS

Lourde année pour notre association avec 19 décès. 3 membres d'honneur ont été accompagnés à leur dernière demeure : Albert BINGGELI, René KESSLER et François TAUXE. À toutes les familles plongées dans la peine, le comité réitère ses sentiments de profonde sympathie. Un hommage silencieux est observé afin d'honorer la mémoire de nos camarades ayant rejoint le paradis des tireurs.

RAPPORT DU PRÉSIDENT

L'activité de notre association est qualifiée de normale. Les affaires courantes ont été liquidées lors de 5 séances de comité et plusieurs contacts bilatéraux. Relevons encore notre participation aux assemblées générales de l'ASTV, la SVC, la FAV, l'USTL ainsi qu'à la Conférence des présidents à Aarau. Nous étions présents à la cérémonie du 24 janvier et nous sommes déplacés à la finale JU+VE à Thoun.

En 2018, notre comité a admis 35 nouveaux membres, déploré 19 décès et enregistré 17 démissions. Aucune radiation pour non-paiement de la cotisation pendant 2 ans.

Au 31 décembre 2018, l'effectif comprenait 702 membres dont 37 dames.

La campagne de recrutement auprès des membres nés en 1959, menée par le soussigné et grâce à la mise à disposition des adresses par Jean-Luc CLOUX du comité SVC, se concrétise par 20 nouvelles admissions.

Avant de conclure, le président tient à remercier chaleureusement ses collègues du comité pour leur travail efficace contribuant à la bonne marche de l'association. Cette excellente collaboration est possible grâce à une superbe ambiance. Ils sont applaudis chaleureusement.

RAPPORT DU CAISSIER

Au terme de l'exercice 2018, notre association dispose des fonds suivants :

Caisse	Fr. 751.00
CCP 10-6086-6 et CCP 17-573521-6	14'227.85
Compte E-épargne 92-967492-7	17'894.65
Soit au total	Fr. 32'873.50

Au 31 décembre 2018, notre association a encaissé Fr. 9'040.- de cotisations et plus de Fr. 4'500.- de dons. Pour les plus généreux donateurs le caissier prend la peine de leur témoigner personnellement et par écrit la reconnaissance de l'ACVTV.

Avant d'achever son rapport, Claude PERRET remercie les membres qui se sont acquittés de leur cotisation dans les délais. Toutefois, malgré la campagne de rappels, 8 cotisations sont encore impayées.

RAPPORT DU COMPTABLE

En 2017 André COLLET était heureux d'annoncer un excédent de recettes de Fr. 2'883.72. Malheureusement, pour 2018, ce n'est pas de gaieté de cœur qu'il porte à la connaissance des membres une perte de Fr. 6'035.91.

Les causes en sont principalement le rendement des titres (- Fr. 3'740.-), frais généraux (+ Fr. 1'015.-), les tirs annuels (- Fr. 900.-), cotisations encaissées (- Fr. 420.-), cotisations payées (+ Fr. 290.-) et quelques autres postes pour un montant de - Fr. 890.-.

Malgré tout le comité contrôle bien la situation. L'argent est destiné au tir et aux tireurs. Le budget 2019 prévoit un excédent de dépenses de Fr. 6'600.- à cause, entre-autre, de la FFTV (Fr. 4'000.) et du tir des comités romands (Fr. 1'500.-)

Au terme de la lecture de son rapport, André COLLET remercie chaleureusement le caissier, Claude PERRET, qui fait un travail exemplaire. Il n'est pas simple de gérer encaissements et dépenses d'une association de 700 membres et, en 2019, il y aura en plus tous les mouvements en rapport avec la FFTV de Zürich.

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DE COMPTES

Jean-François CHAPPUIS, vérificateur, lit le rapport signé par lui-même et René FAYET. Il propose d'adopter les comptes tels que présentés et d'en donner décharge aux organes responsables, avec des vifs remerciements pour leur excellent travail.

DISCUSSION ET ADOPTION DES RAPPORTS

Les rapports ci-dessus sont adoptés à l'unanimité.

NOMINATION DU COMITÉ

Le président Francis ROSSI est reconduit dans ses fonctions par des applaudissements nourris.

Michel GRIN a manifesté le désir de « mettre la flèche à droite » après 14 années d'activité. Pour le remplacer le comité s'est approché « d'une carrure » dans le domaine du tir, une figure bien connue de tous les tireurs vaudois, qui en connaît un rayon : Daniel GRAF. Il est nommé par acclamations. Le président et le comité sont persuadés que Daniel a toutes les qualités requises, l'expérience et les compétences pour intégrer les rangs, et se réjouissent de leur future collaboration. Les autres membres sont d'accord de continuer.

COMPOSITION DU COMITÉ POUR 2018

Président : Francis ROSSI
Vice-président : André COLLET
Membres : Claude PERRET, Bernard SEYDOUX, Maurice STETTLER, Jean-Pierre COCHARD et Daniel GRAF.

ÉLECTION DES VÉRIFICATEURS DE COMPTES

Les vérificateurs sont nommés pour 3 ans et le membre en charge le plus ancien est remplacé chaque année. Jean-François CHAPPUIS se retire. Nous le remercions pour sa sympathique collaboration et le travail accompli. La commission 2019 se décline donc comme suit : René FAYET (rapporteur), Michel SCHNEIDER (vérificateur) et Jean-Daniel QUIBLIER, qui s'est spontanément annoncé, en qualité de suppléant.

ACTIVITÉS DE TIR – 300 m., Maurice STETTLER

Tir annuel

Depuis cette année les tireurs peuvent choisir entre la médaille ou une contre-valeur en cartes-couronnes. Sur les 15 récipiendaires 6 ont préféré la traditionnelle médaille olympique et 9 ont choisi les cartes-couronnes. Ce système mis en application pour la 1^{ère} fois répond donc bien aux attentes des tireurs.

La participation est légèrement en baisse. Les journées de tir ont réuni 207 tireurs à Vernand, soit 6 de moins qu'en 2017. 29 tireurs (+6) se sont alignés en catégorie A, 53 en catégorie D et 125 en catégorie E. 8 dames y ont également participé. 6'700 cartouches ont été tirées. Tous les résultats figurent sur le site internet.

Championnat suisse individuel

Ce championnat connaît une baisse régulière de fréquentation : seulement 150 tireurs (-8). La déception est grande mais notre objectif reste « de remonter la pente ». C'est pourtant une excellente occasion de s'entraîner et, pour les meilleurs, l'espoir de se qualifier pour la finale JU+VE.

Concours individuel

Cat A : Michel GUEISSAZ 97 pts, Daniel PASCHE 96 et Gaston PARISOD 95.
Cat D : Roger DONZALLAZ 95 pts, Maurice STETTLER 95 et Pierre-Gilbert TANNER 92.
Cat E : Sylvain RAPIN 96 pts, Michel WENGER 94 et Raymond FAVRAT 94.

Concours JU-VE

Toutes distances confondues, 9 tireurs vaudois sur 14 qualifiés ont fait le déplacement à Thoune.

En cat A Bernard OGUEY termine à la 21^{me} place en finale et Pierre PITTET à la 26^{ème}.

En cat D Blaise BUFFET obtient la 34^{ème} place et Pierre-Gilbert TANNER la 43^{ème}.

En cat E Tell SCHWITZGUEBEL prend le 18^{ème} rang et François GRIN le 28^{ème}.

Proclamation des rois à 300 m.

Catégorie A	Roi du tir	CC	Jean-Marc SAPIN	244,700
	2 ^{ème}	médaille	Olivier MORET	244,600
	3 ^{ème}	CC	Michel BULLER	244,200
Catégorie D	Roi du tir	médaille	Maurice STETTLER	238,400
	2 ^{ème}	médaille	Pierre-Gilbert TANNER	234,500
	3 ^{ème}	médaille	Etienne CHOFFAT	232,600
Catégorie E	Roi du tir	CC	Jean-Louis GRIVET	234,900
	2 ^{ème}	CC	Sylvain RAPIN	234,900
	3 ^{ème}	CC	Gilbert FRIEDLI	233,700

ACTIVITÉS DE TIR – pistolet, Jean-Pierre COCHARD

Tir annuel

41 tireurs se sont présentés sur les pas de tir : 26 ont tiré à 50 m. et 41 à 25 m. (+4)

Proclamation des rois

50 m.	Roi du tir	CC	Raymond BELLENOT	185,9
	2 ^{ème}	médaille	Isabelle MAQUELIN	182,5
	3 ^{ème}	CC	Jean-François LAMBELET	182,3
25 m.	Roi du tir	CC	Bernard SEYDOUX	198
	2 ^{ème}	médaille	Michel COMBREMONT	195
	3 ^{ème}	CC	Jean-Pierre BRESCH	194

Concours individuel

38 tireurs ont participé à cette compétition, soit 24 à 50 m. et 38 à 25 m. En augmentation.

À 50 m. avec un résultat de 97/100 pts, Isabelle MAQUELIN décroche le titre de Championne Suisse au concours individuel. Elle fait honneur aux tireurs vétérans vaudois, à l'ACVTV et aux dames. Une magnifique médaille d'or et le vitrail de l'ASTV lui sont décernés.

Championnat suisse individuel

21 tireurs ont participé à cette compétition, soit 11 à 50 m. et 21 à 25 m.

Concours JU-VE

2 tireurs se sont qualifiés et ont participé à la finale. Jean-Pierre BRESCH termine au 6^{ème} rang à 50 m. en cat C et François VERDAN chute à quelques points pour participer à la grande finale.

Centre de tir sportif de Vernand

Tir avancé

Jeudi 13 juin 2019, en fin d'après-midi. Pour les pistoliers, il n'est pas prévu de tir avancé. Toutefois, les empêchés ont la possibilité de prendre contact avec Jean-Pierre COCHARD qui leur proposera une solution.

Journées officielles

Mardi 18.06.2019, après-midi et mercredi 19.06.2019, tout le jour.

Pour assurer la sécurité et pour un bon déroulement de notre tir annuel, Maurice STETTLER lance un appel et remercie par avance les membres qui voudront bien s'annoncer comme collaborateurs. Il espère aussi un regain d'intérêt ou, au pire, maintenir la participation en 2019. Il incite chacune et chacun à prendre par la main les indécis et rejoindre Vernand aux dates sus mentionnées.

Attrait supplémentaire cette année : les meilleurs seront contactés par le chef des tirs pour composer les équipes qui défendront les couleurs vaudoises lors du concours inter-associations de la FFTV.

La parole est donnée M. Jean-Pierre KUNZ, vice-président du Comité Central (CC) de l'ASTV qui est, en plus, le chef des tirs de la région ouest. Il nous apporte le salut de l'organe faitier qui, grâce à ces relations, permet d'avoir le contact avec la base et de connaître ses attentes. Jean-Pierre informe des préoccupations et des « chicaneries » en cours en relation avec la FST. Celle-ci a refusé nos nouveaux statuts et exige que nous utilisions le système AFS (Administration de la Fédération et des Sociétés) afin d'avoir accès à certaines de nos données, et par la même, de nous « pomper » env. Fr. 20'000.- par année, parce que nous avons dans nos rangs env. 5'000 tireurs qui ne sont plus affiliés dans des sociétés (car ils ne tirent plus) et que la FST voudraient taxer d'une contribution individuelle. Pour l'ASTV il n'est pas question de se laisser faire et le sujet est appelé à revenir sur le tapis à la vitesse grand V. Jean-Pierre KUNZ donne encore quelques informations ainsi que des sujets qui seront à l'ordre du jour de la prochaine assemblée des délégués.

- La réglementation pour le tir avec appui à 25 et 50m. a été acceptée et entrera en vigueur en 2020. Il en va de même pour le tir à 300m. cat A mais pour les SV (70 ans).
- L'adaptation générale de toutes les limites de distinctions est au programme 2019. Il est indispensable que le CC ait à disposition des données complètes et fiables.
- Tout est prêt pour la FFTV 2019. Le CO et le CC comptent sur une forte participation et une compétition palpitante, le tout dans une ambiance amicale et conviviale.
- L'AG des délégués se déroulera à Brig le 13 avril prochain.
- Atteint par la limite d'âge Jean-Pierre KUNZ quitte le CC. Pour le remplacer la fédération valaisanne présentera un candidat très compétent en la personne de Bénédict ABGOTTSPON, 1954, domicilié à Staldenried, aussi connu que le loup blanc dans le Haut-Valais. Outre plusieurs casquettes, dont certaines en politique, il a été chef du tir de la Fête Fédérale Valais 2015.
- Au CC 7 membres sur 11 sont sur le départ d'ici 2022.

Jean-Pierre gardera un excellent souvenir de son passage au CC. Il termine en remerciant le comité de l'ACVTV pour son invitation et du plaisir qu'il a eu à collaborer avec lui. Il dit son admiration envers l'association vaudoise grâce notamment à l'excellente ambiance qui règne dans ses rangs. Pour conclure il rappelle la devise des « vétés » : **pour notre plaisir et comme exemple pour la jeunesse !**

Le président remercie Jean-Pierre pour ses aimables propos et le message du CC. Il regrette l'article couperet des statuts qui l'oblige de nous « abandonner » parce qu'il a atteint 75 ans. Pour marquer cette dernière, Francis offre à Jean-Pierre quelques obus bien vaudois.

HONORARIAT

Membre d'honneur de l'ACVTV

Entré au comité en 2005, il a demandé à être relevé de ses fonctions. Disponible, sympathique, toujours souriant, discret et efficace, Michel a beaucoup donné à l'ACVTV et à la cause du tir. Pour toutes ces années de bénévolat et de dévouement au profit des tireurs, le comité propose de nommer Michel GRIN membre d'honneur de notre Association. Ce qui est fait sous les applaudissements nourris de l'assemblée.

Vétérans d'honneur fédéraux

L'Association suisse des Tireurs vétérans, par l'entremise de son vice-président, M. Jean-Pierre KUNZ, décerne un diplôme et une palme or aux tireurs qui ont atteint l'âge de 80 et plus avec un minimum de 10 ans de sociétariat. Cette année, ce sont 20 membres de notre association qui sont à l'honneur.

Vétérans honoraires cantonaux

Notre association remet un diplôme de vétéran honoraire cantonal aux 28 membres qui sont sociétaires depuis 15 ans. L'assemblée marque son respect à tous ces vaillants récipiendaires au travers d'applaudissements nourris.

REMISE DES MAÎTRISES VÉTÉRANS

En préambule, et afin d'informer aussi les nouveaux vétérans, Bernard SEYDOUX rappelle les règles pour l'obtention des maîtrises.

- A compter du moment où le tireur devient membre d'une association cantonale des vétérans il a droit à 2 maîtrises pour le fusil ET le pistolet
- Pour la 1^{ère}, 10 mentions de tir fédéral en campagne
- Pour la 2^{ème}, 6 mentions supplémentaires
- La demande doit être faite jusqu'au 30 septembre de l'année en cours

Excellent millésime puisque 14 membres se voient décerner la ou les maîtrises vétérans.

1^{ère} maîtrise de l'ASTV à 300 m. : 7 tireurs
2^{ème} maîtrise de l'ASTV à 300 m. : 5 tireurs

pistolet : 4 tireurs
pistolet : 1 tireur

Les bénéficiaires de la 1^{ère} maîtrise sont invités à se lever un instant afin d'être applaudis. Les récipiendaires de la 2^{ème} maîtrise sont appelés nominalement à se rendre devant la scène pour toucher leur récompense sous les applaudissements de la salle.

COTISATION ANNUELLE 2020

Malgré le déficit 2018 et la perte prévue pour 2019 le comité propose de maintenir la cotisation annuelle à Fr. 20.-. Sa proposition est acceptée.

PROPOSITIONS ET DIVERS

Benjamin MARGUERAT, alors président, écrivait (à la main) aux nouveaux membres : les tireurs vétérans se tutoient. C'est pourquoi Francis ROSSI se permet de rappeler cette coutume.

Il cède ensuite la parole à Alfred TISSOT qui, au nom de la Société Vaudoise des Carabiniers, apporte le salut amical du comité cantonal. Il informe qu'en 2019 la commission de tir de la SVC passe en revue tous les règlements. Elle en fait une mise à jour afin d'établir un règlement cantonal servant à uniformiser les tirs à toutes les distances organisées dans le canton. Alfred remercie l'Association pour le support financier à la filière de formation à hauteur de Fr. 1'000.-. Avant de conclure il félicite le comité de l'ACVTV pour le travail qu'il accompli tout au long de l'année. Il termine son allocution en adressant ses meilleurs vœux et une excellente saison 2019 pleine de bons résultats.

Daniel GRAF remercie sincèrement l'assistance pour la confiance qu'elle lui témoigne.

En conclusion notre président convie à participer nombreux au tir annuel. Il invite chaque membre à recruter de nouveaux vétérans afin d'étoffer nos rangs. C'est la seule façon de garantir la pérennité de notre association. Il remercie encore les membres et invités et souhaite à toutes et tous un bon appétit et une excellente fin de journée.

Comme à l'accoutumée, et pour respecter la tradition, c'est la Prière patriotique chantée en chœur qui met un terme à cette 108^{ème} assemblée générale.

Le secrétaire
Bernard Seydoux